

# ÉVOLUTION, SEXE ET RACE

*On the Origin of Species* de  
Darwin dans la traduction de  
Clémence Royer

Toute politique devrait se baser sur le principe suivant : « Les hommes sont inégaux par nature ». <sup>1</sup> C'est ce qu'écrivait Clémence Royer en 1862 dans la préface de sa traduction de l'ouvrage de Charles Darwin *On the Origin of Species* (en français : *De l'origine des espèces*). Dans cet ouvrage paru en 1859 et qui fera date, le naturaliste anglais expose pour la première fois sa théorie de l'histoire de la nature. Selon lui, les animaux et les plantes n'ont pas été créés par Dieu, mais par la « sélection naturelle ». Dans la concurrence à laquelle ils se livrent pour les ressources naturelles limitées, seules les espèces les mieux adaptées à leur environnement survivent. De ce fait, elles se développent et se transforment constamment. <sup>2</sup>

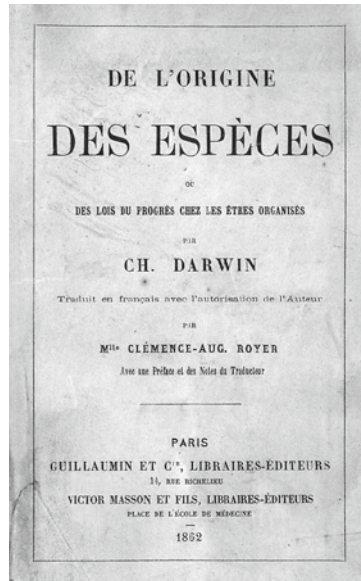
C'est à la Bibliothèque municipale de Lausanne que la philosophe française Clémence Royer (1830-1902) a traduit le livre de Darwin, y ajoutant non seulement de nombreux commentaires sous forme de notes en bas de page, mais aussi une préface de 60 pages. Celle-ci allait susciter presque autant de remous dans le monde francophone que la théorie de Darwin elle-même. La raison en était que la traductrice se hasardait à « beaucoup d'hypothèses », <sup>3</sup> comme elle l'explique dans sa préface, « beaucoup plus que M. Darwin » :

« La loi d'élection naturelle appliquée à l'humanité, fait voir avec surprise, avec douleur, combien jusqu'ici ont été fausses nos lois politiques et civiles, de même que notre morale religieuse. » <sup>4</sup>

La morale de « notre ère chrétienne », poursuit-elle, se distingue par une « exagération de cette pitié, de cette charité, de cette fraternité » à l'égard des plus faibles, des malades et des pauvres. Ceux-ci « pèsent de tout leur poids sur les bras valides » et « prennent à eux seuls plus de place au soleil que trois individus bien constitués ! » <sup>5</sup>

« Que résulte-t-il de cette protection exclusive et inintelligente accordée aux faibles, aux infirmes, aux incurables, aux méchants eux-mêmes, à tous les disgraciés de la nature ? C'est que les maux dont ils sont atteints tendent à se perpétuer et à se multiplier indéfiniment ; c'est que le mal augmente au lieu de diminuer, et qu'il tend à s'accroître aux dépens du bien. » <sup>6</sup>

En 1862, bien avant que le terme d'eugénisme ne soit inventé, <sup>7</sup> Clémence Royer est l'une des premières intellectuelles à formuler de telles conclusions sur la théorie de Darwin. Bien qu'elle ne l'écrive pas explicitement, ses remarques suggèrent que dans cette « lutte pour l'existence », on ferait peut-être mieux de laisser mourir les faibles, les malades et les personnes à charge ou de les empêcher de se reproduire.



III. 1: La Bibliothèque de Lausanne vers 1900.

III. 2: Page de titre de la première traduction du livre de Darwin. Pour la deuxième édition française de 1866, Clémence Royer remplacera, à la demande de Darwin, le terme de « progrès » par celui de « transformation » dans le sous-titre. La troisième édition, parue en 1869, sera publiée sans l'autorisation de Darwin.

L'attitude de Clémence Royer reflétait, d'une part, l'une des caractéristiques fondamentales de la pensée scientifique de son temps. A une époque où, en Europe, les femmes n'avaient pas le droit d'exercer des charges politiques et n'étaient pas non plus admises dans les universités, Clémence Royer constituait cependant une exception. C'était l'une des rares femmes du monde francophone à se mesurer intellectuellement sur un pied d'égalité avec les plus grands théoriciens de son temps. Dans ces débats, elle défendait un point de vue clairement féministe<sup>8</sup> qui se distingue des nombreuses théories de ses contemporaines (et à plus forte raison de celles des hommes de science de son époque), mais aussi des théories féministes des générations suivantes. Tandis que sa compatriote, Simone de Beauvoir, presque un siècle plus tard, proclamera que l'on ne naît pas femme, mais qu'on le devient à cause de la société,<sup>9</sup> Clémence Royer soutient que les êtres humains sont nés soit hommes, soit femmes, et sont « inégaux par nature ». Ce qu'il y a d'original dans son argumentation, c'est que cette inégalité naturelle serait la raison pour laquelle les femmes (tout au moins celles de la « race blanche », comme nous le verrons) doivent bénéficier des mêmes droits et chances que les hommes. Elle développera cette opinion dans une théorie de l'évolution féministe. Ses collègues masculins ignoreront en tout cas largement ses positions, ce qui vaudra à Clémence Royer de tomber rapidement dans l'oubli après sa mort.<sup>10</sup> Au XX<sup>e</sup> siècle, sa mémoire sera régulièrement évoquée, tout d'abord dans les revues féministes.<sup>11</sup> A partir des années 1980, l'histoire des femmes et des genres finiront par s'établir, et une première biographie scientifique de Clémence Royer paraîtra bientôt, celle de la philosophe Geneviève Fraisse, suivie en 2002 par celle de l'historienne des sciences américaine Joy Harvey.<sup>12</sup>

L'objectif principal des deux biographes était de reconstituer la contribution de la naturaliste à la formation de la théorie féministe et à la biologie, et de lui rendre hommage. Dans le présent article, nous mettrons en avant un autre aspect de la pensée de Clémence Royer, qui n'a, certes, pas été ignoré dans la littérature, mais qui a été traité accessoirement, à savoir le racisme. C'était l'un des principaux piliers de son féminisme, mais aussi de sa réception de Darwin, qui en était imprégnée.<sup>13</sup> En même temps, nous donnerons un aperçu du rôle de la Suisse comme plaque tournante entre les communautés scientifiques française, allemande et anglaise. Des théories du XIX<sup>e</sup> siècle qui jouèrent un rôle crucial et ont eu jusqu'à ce jour de l'influence sur nos sociétés, ont transité par la Suisse. Il s'agit de la théorie de l'évolution, des races et des sexes.

### POURQUOI CLÉMENCE ROYER ?

A l'origine, rien ne prédisposait Clémence Royer à devenir traductrice de Darwin.<sup>14</sup> Née à Nantes en 1830, son père, qui était officier, soutenait la monarchie française. Sa mère était également issue d'une famille d'officiers. En 1832, la famille se réfugie en Suisse, le père ayant été condamné à mort pour son soutien aux forces antirévolutionnaires. Les Royer s'installeront pour trois ans au bord du Léman, avant de retourner à Paris en 1835. Peu après, le père de Clémence sera jugé et acquitté. Par la suite, ils déménageront en province, où la jeune fille fréquentera un internat catholique – une expérience qui semble avoir été traumatisante. Elle décrira plus tard cet endoctrinement religieux comme un « viol » intellectuel, ce qui explique ses futures attaques virulentes contre le catholicisme.<sup>15</sup> Petit à petit, elle s'émancipera de la religion. Pendant la révolution de 1848, Clémence Royer vit à nouveau à Paris, ce qui la conduira à adopter les idées républicaines. Elle perfectionne dès lors sa formation et devient professeur. Entre 1853 et 1855, elle part en Grande-Bretagne, où elle enseigne le français et la musique. Elle en profite pour apprendre l'anglais, une initiative qui lui permettra, une dizaine d'années plus tard, de traduire l'ouvrage de Darwin. A peine rentrée à Paris, le nouveau gouvernement conservateur promulgue des lois contre l'éducation des filles et des institutrices. La jeune femme voit ses perspectives professionnelles s'amenuiser. « Comme une autre Jeanne d'Arc, [...] mais n'ayant qu'une plume pour épée, j'étais partie de France en déclarant la guerre à cette Eglise romaine... », écrira-t-elle plus tard.<sup>16</sup> Elle s'établit dans un premier temps à Lausanne, cité protestante, en 1856, mais s'installera peu après à dix kilomètres de là, dans le village de Cully.

Elle louait une chambre de quatre mètres carrés dans une petite ferme. C'est là, au-dessus du Léman, que commencera finalement « l'époque héroïque de ma vie », constate-t-elle rétro-



III. 3: Cully aujourd'hui : c'est dans cette ferme que Clémence Royer vécut entre 1856 et 1859. La plaque sous la fenêtre de son ancienne chambre fut apposée par l'Association vaudoise des Libres Penseurs en 1912. On peut y lire : « A la mémoire de Clémence Royer 1856. Ici s'éveilla son génie. »

spectivement : « C'est alors que s'est décidée ma destinée. C'est la rencontre que j'ai faite de la Bibliothèque de Lausanne qui l'a rendue possible. »<sup>17</sup>

### UN BOUQUET DE FLEURS DU CHAMP DE LA CONNAISSANCE

La Bibliothèque de Lausanne, qui appartenait à l'Académie – la future Université –, était très bien fournie. Pendant environ trois ans, Clémence Royer lira systématiquement les principales théories des sciences sociales et naturelles de son temps. Elle se fait envoyer les ouvrages à Cully par la poste. Parfois, elle parcourt à pied les onze kilomètres qui la séparent de Lausanne. En 1859, elle explique ce que pouvait signifier la lecture d'ouvrages scientifiques pour les femmes du XIX<sup>e</sup> siècle :

« Il y a plus de dix mille mots dans la langue que les femmes n'ont jamais entendu prononcer, dont elles ignorent le sens, [...]. Moi-même, durant un temps, j'ai été fort effrayée de la science, je lui ai trouvé cet air maussade et ennuyeux [...]; et sous cette impression je me persuadais facilement qu'elle m'était inutile. Il a suffi de quelque pages convenablement écrites, de quelques heureuses explications de personnes sagement instruites, qui vinrent comme des éclairs illuminer cette nuit de mon esprit, pour que je m'aperçusse que les savants, en effet, ont entouré le champ de la science d'une haie d'épines, mais qu'au-delà il est plein de fleurs. Dès lors, j'ai résolu de faire une trouée dans cette clôture ou de sauter par-dessus, s'il le fallait. »<sup>18</sup>

Ce passage provient d'un des premiers cours publics pour les femmes que Clémence Royer donnera à partir de 1859 à

l'Académie de Lausanne. Recourant à la métaphore du jardin, elle déclare à ses auditrices: «Je suis entrée dans le champ, j'ai ramassé un bouquet de fleurs. C'est ce bouquet que je viens vous offrir.»<sup>19</sup>

L'une des auditrices de Clémence Royer était, ainsi que le suppose sa biographe Joy Harvey, Marie Forel, femme instruite issue d'une famille de célèbres naturalistes romands. Elle tenait un salon que fréquentaient les élites cultivées de la ville. On y trouvait de nombreux exilés républicains français qui enseignaient à l'Académie de Lausanne, notamment l'économiste et homme politique Pascal Duprat (1815-1885), qui allait être le grand amour de Clémence Royer. Duprat était déjà marié, mais ils vécurent en concubinat avec leur fils du début des années 1860 jusqu'à sa mort, en 1885. Dès 1858, Clémence commence à écrire des recensions, et plus tard, des articles, pour le journal *Le Nouvel Economiste*, publié par Duprat. En 1860, le canton de Vaud lance un concours, en collaboration avec ce dernier. Les candidats doivent traiter de la question suivante: comment réformer l'impôt sur le revenu? Le travail de Clémence Royer obtiendra le deuxième prix et sera publié sous forme de livre. Ainsi devient-elle célèbre à l'étranger. Elle sera invitée à participer à des congrès scientifiques et à prononcer des conférences dans plusieurs villes de Suisse, en France et en Italie.<sup>20</sup>

#### « ...ONE OF THE CLEVEREST AND ODDEST WOMEN IN EUROPE ... »

Ainsi que le suppose Joy Harvey, Clémence Royer aurait entendu parler pour la première fois de l'ouvrage de Darwin, *On the Origin of Species*, en 1860 à Genève, où elle avait accompagné Duprat et où elle donnait des cours. A la différence de leurs confrères parisiens, les naturalistes romands réagissaient assez positivement à l'ouvrage de l'Anglais.<sup>21</sup> Mais le plus enthousiaste était l'émigrant allemand Carl Vogt (1789-1861). Le futur fondateur et premier recteur de l'Université de Genève, qui était aussi le représentant de la ville au Conseil des Etats, deviendra l'un des partisans les plus radicaux du darwinisme.<sup>22</sup> Si les circonstances qui ont amené Clémence Royer à devenir la traductrice de Darwin n'ont pas été éclaircies, on sait en revanche que ce dernier avait des relations familiales à Genève. Il est possible que son nom ait été évoqué dans ce contexte. Darwin avait cherché jusque-là, en vain, à faire traduire son ouvrage. Les connaissances de l'anglais de la jeune femme, mais aussi le fait qu'elle avait un éditeur français (il avait publié son ouvrage consacré à l'impôt sur le revenu et était disposé à publier sa traduction de l'ouvrage de Darwin) plaidaient en sa faveur. En outre, elle avait non seulement lu, dans le domaine des sciences naturelles, les ouvrages de référence sur lesquels reposaient les thèses de





III. 4: Portrait de la jeune Clémence Royer, datant vraisemblablement des années 1860.

Darwin, mais aussi le livre de l'économiste britannique Thomas Robert Malthus (1766-1834), qui joua un rôle important pour la théorie darwinienne. Darwin fit parvenir à Clémence Royer une copie de son ouvrage le 10 septembre 1861. Elle le traduira rapidement. Darwin reçoit la version imprimée à peine douze mois plus tard, à l'été 1862. Amusé, mais aussi impressionné par le style de sa traductrice, et en particulier par sa préface et ses nombreux commentaires dans les notes en bas de page, Darwin parle d'elle en ces termes à un ami américain : «... Madlle [sic] Royer, qui doit être l'une des plus intelligentes et des plus originales femmes en Europe : [...] Elle envoie quelques sarcasmes curieux et intéressants qui portent [...]». <sup>23</sup> Lui-même aurait écrit qu'il eût été un «homme perdu» s'il avait tiré des conclusions aussi explicites que cette dernière.

La collaboration entre Clémence Royer et Darwin durera jusqu'en 1869. Puis, elle se terminera sur un éclat. Auparavant déjà, certaines difficultés étaient survenues. Le fait que, étant femme, elle n'avait pas pu suivre une formation universitaire classique constituait un problème. Cette théoricienne autodidacte avait certaines lacunes, notamment au niveau des expériences pratiques, comme la dissection d'animaux dans un laboratoire. Cela conduira à des malentendus dans la traduction. Afin de les limiter le plus possible, Clémence Royer se fera conseiller par le zoologue romand Edouard Claparède (1832-1871), qui s'était illustré par une recension très favorable et bien

documentée de l'ouvrage de Darwin.<sup>24</sup> Claparède était toutefois de santé fragile, et, comme il l'écrira à Darwin après la publication de la première édition française, il ne réussit pas à juguler le besoin de Clémence Royer d'ajouter des commentaires et des développements de son cru.<sup>25</sup>

Qu'une traductrice ne se contente pas de transposer les textes d'une langue dans une autre, mais qu'elle y ajoute sa propre interprétation et sa vision du monde n'avait cependant rien de curieux au XIX<sup>e</sup> siècle. Le même phénomène s'était produit avec la première traduction allemande de Darwin.<sup>26</sup> Ce qu'il y avait, toutefois, de particulier dans le cas de Clémence Royer, c'est qu'elle considérait avant tout l'ouvrage de Darwin comme une confirmation empirique de sa propre philosophie de l'évolution – une philosophie qui se fondait sur un anticléricalisme radical et qu'elle avait élaborée à la Bibliothèque de Lausanne, notamment grâce à la lecture des ouvrages du naturaliste Jean-Baptiste Lamarck (1744-1828), quelque peu tombé dans l'oubli entre-temps. Elle voyait par conséquent en Darwin un allié, dont elle voulait faire mieux connaître la théorie au plus grand nombre possible de lecteurs français au moyen de sa préface et de ses commentaires. Ainsi que ses deux biographes l'ont fait ressortir, la lecture de Clémence Royer s'écarte de la théorie de Darwin sur deux points. Le premier concerne la filiation à Lamarck. Effectivement, ce dernier avait déjà parlé de la possibilité qu'avaient les espèces animales de s'adapter à leur environnement et de se transformer au fil des générations. Mais les idées de Lamarck étaient d'ordre purement spéculatif. Et surtout, Clémence Royer négligeait le fait qu'avec sa conception de la sélection naturelle, Darwin introduisait un mécanisme fondamentalement nouveau, qui non seulement postulait et décrivait l'évolution des espèces, mais pouvait aussi l'expliquer – d'une autre manière que Lamarck. La deuxième différence par rapport à Darwin était que, comme bien d'autres intellectuels de son temps, elle considérait la théorie de l'évolution comme une loi (naturelle) du progrès, ainsi qu'en témoigne sa traduction du sous-titre de l'ouvrage – *des Lois du progrès chez les êtres organisés*. Dans la conception de Darwin, le processus de l'évolution n'avait toutefois pas d'orientation clairement définie.<sup>27</sup>

Pour la deuxième édition française, Darwin exigera de nombreuses adaptations, notamment, de renoncer au terme de progrès dans le sous-titre, et il supprimera l'un des commentaires de la traductrice. Mais il conservera la préface. Bien qu'il redoute que cela ne nuise à la réception, déjà difficile, de sa théorie en France, il appréciait que Clémence Royer ait remarquablement saisi les principaux éléments de sa théorie, non seulement sur le plan stylistique, mais au niveau du contenu, ainsi que des amis français le lui avaient assuré. Pour la troisième édition, Clémence





III. 5: Lausanne dans les années 1860 : la promenade du lac et l'Hôtel Beau-Rivage. Peinture de Rudolf Dickmann.



III. 6: Vue sur les villages du vignoble de Lavaux, Pully (au premier plan) et Cully (à l'arrière-plan) au bord du Léman, avec, au loin, les Alpes valaisannes. Peinture de William-Henry Bartlett, 1835.

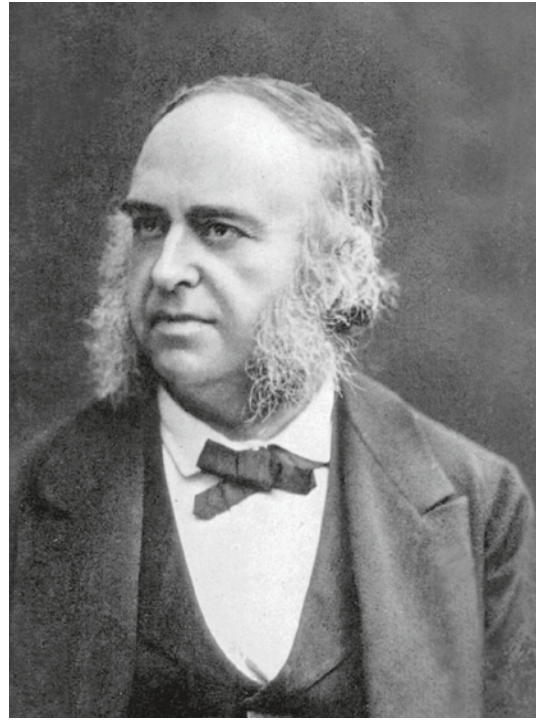
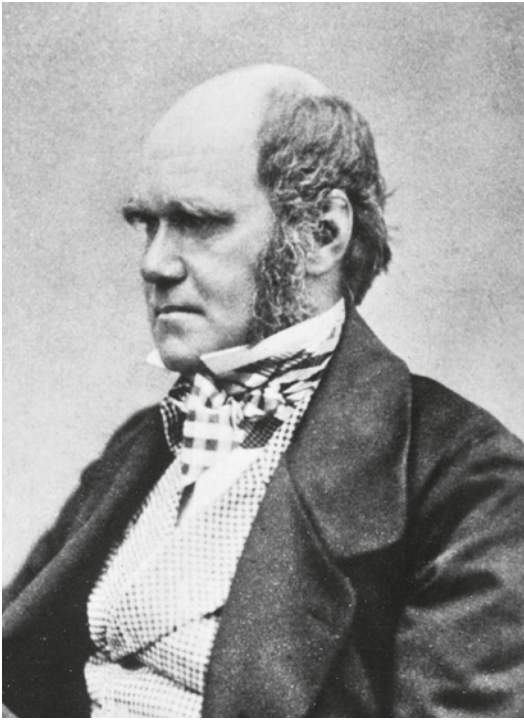
Royer commettra toutefois, selon les termes de Joy Harvey, «l'énorme faute»<sup>28</sup> de rédiger une nouvelle préface, dans laquelle elle attaque directement Darwin. Sa critique ne concerne pas *L'Origine des espèces*, mais sa toute nouvelle théorie des lois de l'hérédité. Dans une perspective historique, il ne s'agit là que d'un élément secondaire.<sup>29</sup> Pour Darwin lui-même, ce nouvel élément constitutif de sa construction théorique était toutefois très important, et ce sera la raison pour laquelle il se montrera particulièrement irrité par la critique de Clémence Royer. Le fait qu'elle ait en même temps négligé d'intégrer dans sa traduction les rectifications et les compléments apportés dans les éditions anglaises les plus récentes renforcera sa colère. Darwin refusera de donner son aval pour la troisième édition de la traduction de Clémence Royer et il chargera quelqu'un d'autre de réaliser une nouvelle traduction de l'ouvrage.

Malgré la fin de cette collaboration, Clémence Royer reste sans doute la plus influente médiatrice de la théorie de Darwin en France. En 1869, elle s'installe à Paris avec son compagnon, Pascal Duprat. Elle sera la première femme admise dans la *Société d'anthropologie* – la seule société savante française qui s'intéressait sérieusement au darwinisme. A sa direction, on trouvait un groupe d'intellectuels radicaux rassemblés autour de Paul Broca (1824-1880), dont Carl Vogt, qui habitait Genève. Grâce à l'influence de Clémence Royer, les anthropologues français acceptèrent peu à peu la théorie de Darwin. Avec sa traduction, elle marquera également la réception de Darwin en Italie, en Espagne et en Amérique latine, où le français était la principale langue scientifique.<sup>30</sup>

## **MÂLES ET FEMELLES, FEMMES ET HOMMES DANS LA THÉORIE DE L'ÉVOLUTION**

Un problème central, qui mettra en conflit Clémence Royer non seulement avec Darwin, mais aussi avec Broca et les autres théoriciens français, concerne le rôle des femelles dans le monde animal, et celui des femmes chez les humains, dans le processus de l'évolution – une question qui est omniprésente dans l'œuvre philosophique de Clémence Royer. C'est d'ailleurs à cause de ce débat que le personnage reste d'une actualité brûlante, mais aussi problématique.<sup>31</sup>

Pour comprendre la position de Clémence Royer, il est important de rappeler que les naturalistes du XIX<sup>e</sup> siècle contribuèrent largement à légitimer la discrimination sociale et politique des femmes. «A de nombreux égards, le caractère des scientifiques est antiféminin», prétendait notamment en 1874 le neveu de Darwin, Francis Galton, l'un des plus grands chercheurs de son temps dans le domaine de l'hérédité.<sup>32</sup> Son contemporain genevois Alphonse de Candolle, un éminent botaniste,



III. 7: Des contemporains de Clémence Royer : Charles Darwin (à gauche), Paul Broca (au centre) et Carl Vogt (à droite).



s'exprime dans le même sens : « Le développement [intellectuel] de la femme s'arrête plus vite que celui de l'homme [...]. En outre, l'esprit féminin est primesautier. »<sup>33</sup> De tels points de vue, qui remontent jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, se voyaient scientifiquement confortés par la conception de la « sélection sexuelle » de Darwin. Elle lui servait à expliquer l'accouplement des espèces animales et végétales. Il parlait du principe que les hommes jouent un rôle actif dans la conquête de la femelle ainsi que dans la compétition qui les oppose à d'autres mâles, tandis que les femelles adoptent un comportement passif lors de l'accouplement ainsi qu'un rôle protecteur dans l'éducation des jeunes animaux. Ce mécanisme aurait eu pour conséquence, prétend Darwin dans son ouvrage sur l'« origine des hommes », que les sexes s'étaient de plus en plus éloignés les uns des autres, physiquement et intellectuellement : « Finalement, l'homme devint supérieur à la femme. »<sup>34</sup>

Clémence Royer s'élève contre de tels propos de manière originale. Elle partage, certes, avec ses contemporains, l'idée d'une « infériorité acquise »<sup>35</sup> des femmes par rapport aux hommes. Sur certains points importants, elle s'écarte toutefois de ses contradicteurs masculins. Alors que ceux-ci considéraient cette inégalité biologique comme irréversible et catégorielle, elle n'a pour Clémence Royer « rien de fatal, rien d'absolu ». <sup>36</sup> Cette opinion a quelque chose à voir avec sa lecture lamarckienne de Darwin. Elle croyait que les êtres humains et les animaux pouvaient retransmettre à leurs descendants des qualités physiques ou mentales qu'ils avaient seulement acquises après leur naissance. Elle en tirait une théorie de l'évolution et des sexes qui comprenait trois phases. Chez les ancêtres les plus anciens de l'homme, les mâles et les femelles étaient quasiment identiques, physiquement et intellectuellement. Seule la raréfaction des ressources, en accroissant la pression de la concurrence entre les premiers hommes, a conduit à une différenciation sexuelle. Durant cette deuxième phase du processus d'évolution, une répartition des tâches entre les deux sexes visant à protéger leur propre descendance, et, partant, le maintien de leur espèce comme un avantage sélectif, s'est produite. D'un point de vue physique, on assiste à une régression des glandes mammaires masculines, alors qu'inversement, les femmes se spécialisent dans l'allaitement de leur progéniture. <sup>37</sup> La recherche de nourriture et la lutte contre la concurrence auraient alors incité les hommes à élargir leur rayon de déplacement, ce qui aurait entraîné un accroissement de leur force physique et de leur intelligence. Les femmes, quant à elles, auraient développé leurs instincts maternels et domestiques. L'ironie féministe de cet argument est que l'asymétrie naturelle entre les sexes n'est pas une caractéristique primaire de l'espèce humaine, mais une caractéristique sociale acquise, secondaire.

Dans cette optique, les différences biologiques entre les sexes ne sont pas statiques. Soumises à l'évolution de l'histoire naturelle, elles pourront à nouveau se transformer à l'avenir, à savoir se résorber. C'est précisément ce que visait l'argumentation de Clémence Royer. Les « races civilisées » sont, selon elle, au seuil d'une troisième phase du processus d'évolution, dans laquelle les asymétries sexuelles ne seront plus nécessaires, et seront même contre-productives. Au lieu de la force physique et de la dureté chez les hommes, et au lieu du caractère domestique et prudent chez les femmes, la vie dans les sociétés industrielles modernes demandera de plus en plus le développement de facultés intellectuelles et sociales de la part des deux sexes. Pour concevoir une vie harmonieuse dans les villes, les hommes devront donc conjuguer force physique, intelligence et émotivité, tandis que les femmes devront associer la beauté à la force et la tendresse à l'intelligence.<sup>38</sup> Biologiquement, la conception de Clémence Royer était concevable, car les fillettes et les garçons héritent des caractéristiques de leurs mères, mais aussi de leurs pères. De ce point de vue, les hommes avaient aussi des dispositions féminines (d'où, par exemple, les mamelons des seins), et vice versa. Pour que les deux sexes puissent pleinement déployer leurs dispositions masculines et féminines, il fallait toutefois supprimer les discriminations juridiques et sociales des femmes. Ainsi pourraient-elles, en concurrence avec les hommes, développer leurs dispositions masculines potentielles en matière d'intelligence, de courage et d'activité, et les retransmettre à leurs filles. Les asymétries biologiques des sexes étaient donc, pour Clémence Royer, largement enracinées dans la nature. Elles n'avaient toutefois rien d'original, il s'agissait là d'un phénomène d'histoire naturelle secondaire, qui était nécessaire pour atteindre l'état de civilisation dans lequel elles devaient être désormais amenées à disparaître.

### **LA FEMME BLANCHE GARDIENNE DE SA « RACE »**

Clémence Royer considérait le sexe humain comme quelque chose d'androgyné et de transformable – une idée qui trouve un écho dans l'actuelle théorie des genres.<sup>39</sup> Toutefois, sa théorie présentait un aspect problématique. Pour elle, la vérité profonde sur la nature de l'être humain résidait en effet dans la hiérarchie entre les « races » humaines. « Le premier regard que nous jetons sur l'ensemble de l'humanité vivante », écrit-elle dans son ouvrage principal sur la théorie de l'évolution, *Le premier regard*, publié en 1869, « nous la montre divisée en grandes races, très-inégales par leurs aptitudes, leur ordre social, leurs caractères physiques, leur prépondérance sur la surface du globe et par l'aire géographique qu'elles y occupent; [...]. Au sommet de la série, et la dernière née sans nul doute, se dresse la race blanche, dite aryenne ou indo-européenne [...]. »<sup>40</sup>

Clémence Royer n'était pas la seule à émettre des théories raciales. Dans le contexte suisse, elle peut être considérée comme la représentante d'un racisme sécularisé radical, que prônait également son collègue genevois Carl Vogt. Cet athéiste avéré était, lui aussi, un fervent défenseur de l'évolutionnisme. A la différence de Clémence Royer, il ne croyait pas que toutes les « races » étaient issues d'une même « souche », mais qu'elles provenaient de racines différentes (polygénisme). Comme elle, il considérait les races dans un rapport profondément hiérarchique. Les Africains lui faisaient, par exemple, « irrésistiblement [...] penser à des singes. »<sup>41</sup> D'autres naturalistes partageaient, certes, la thèse de Darwin selon lequel les espèces évoluaient, mais ils tenaient à l'idée de la création divine, pour des raisons religieuses. Ils divisaient l'humanité en différentes « races », qui n'étaient toutefois pour eux que des variations d'une seule et même espèce. Ils s'exprimaient avec plus de retenue et s'engageaient surtout pour la « protection » des « peuples primitifs » menacés d'extinction.<sup>42</sup> Louis Agassiz, le maître de Carl Vogt, constitue un cas à part. Il rejette le darwinisme pour des motifs religieux, mais défend, à l'instar de ce dernier, un racisme polygénique qu'il ne propagera pas, à la différence de Clémence Royer et de Carl Vogt, dans ses publications, mais lors de propos tenus en privé.<sup>43</sup>

Pour Clémence Royer, la hiérarchie entre les « races » était, à la différence de celle entre les sexes, non seulement fondamentale et insurmontable, mais beaucoup plus grande qu'aux yeux de ses contemporains. Alors que ces derniers mettent surtout en exergue la proximité phylogénétique des « races primitives » et des primates, Clémence Royer souligne :

« On peut même dire, sans crainte, qu'au point de vue intellectuel, un Mincopie, un Boschmen, un Papou ou même un Lapon est plus proche parent, non-seulement du singe, mais du kangourou, que d'un Descartes, d'un Newton, d'un Goethe ou d'un Lavoisier. »<sup>44</sup>

Si l'on combine la théorie des genres prônée par Clémence Royer et sa théorie raciale, on peut considérer sa position comme une sorte de « racisme féministe » ou de « féminisme raciste ». Sa pensée s'oriente toujours sur le « progrès » de la « race » blanche. Toutefois, à la différence de ses collègues masculins, pour elle, les femmes ne jouaient pas un rôle passif et accessoire, mais un rôle actif, et même capital, ainsi qu'elle l'explique dans un passage sur les relations sexuelles (« mélanges du sang ») entre différentes « races » :

« La répugnance au mélange du sang se manifesta d'abord chez les races supérieures et chez les femelles plus encore que chez les mâles. De nos jours, c'est un fait universel que, si des croisements s'opèrent entre la race blanche et les races inférieures, l'union, à moins qu'elle ne soit le résultat de la violence,





III. 8: A un âge avancé, Clémence Royer reçut plusieurs récompenses en France. Ce portrait a été réalisé en 1902, peu avant sa mort. Elle porte le ruban rouge de la Légion d'honneur.

s'opère entre le blanc et la nègresse, l'indienne ou l'australienne ; et ce n'est qu'exceptionnellement que l'on trouve des exemples de métissage entre la femme blanche et l'homme d'autres races.»<sup>45</sup> Les raisons pour lesquelles les relations sexuelles entre des Européens et des femmes de couleur étaient plus fréquentes que l'inverse étaient d'ordre politique et culturel : les puissances coloniales s'efforçaient de limiter les contacts entre femmes blanches et hommes de couleur dans les plantations et dans les comptoirs commerciaux d'outre-mer afin de protéger l'hégémonie revendiquée par les Blancs.<sup>46</sup> Clémence Royer s'expliquait néanmoins cet état de choses comme un phénomène biologique, à savoir une « répugnance » prétendue innée des femmes blanches à l'égard des hommes de couleur. Selon elle, la femme blanche veillait donc à la « pureté » et à la prétendue supériorité de sa « race ».

83

## CONCLUSION

Ainsi, Clémence Royer s'avère-t-elle être une philosophe à la fois fascinante et ambivalente. Elle s'élève de manière originale contre la justification scientifique de la discrimination des femmes. Mais, contrairement aux futures générations de féministes,

elle ne dénonce pas les différences prétendues biologiques et les hiérarchies entre les sexes comme étant l'expression du pouvoir culturel dans une société dominée par les hommes. Elle essaye plutôt d'esquisser une biologie féministe alternative. Son racisme, qui n'était pas un élément accessoire de sa philosophie, mais plutôt un élément constitutif de son féminisme, constitue le revers de la médaille. Sa conception de l'émancipation n'incluait pas tous les êtres humains, mais, avant tout, les femmes européennes instruites, comme elle. Elle voyait l'histoire de l'humanité comme une lutte pour la survie entre la «race» européenne «civilisée» et toutes les autres «races». L'émancipation des femmes européennes constituait pour Clémence Royer une nécessité, d'un intérêt vital pour la «race blanche». Car elle seule pouvait préserver la «civilisation» européenne, et en même temps, sa supériorité sur toutes les autres. Pour cela, il était toutefois nécessaire de lutter aussi contre les menaces internes que représentaient «les faibles, les malades, les incurables et les personnes malveillantes», comme elle le suggère dans sa préface à la traduction de l'ouvrage de Darwin.

Clémence Royer ne développera pas ses théories dans l'isolement de son bureau. Elle échangeait ses idées avec des scientifiques de Suisse et de l'étranger. Son cas éclaire ainsi un pan de l'histoire de la Suisse intellectuelle et cultivée. Il illustre le fait que les théories raciales et eugéniques n'ont pas été «importées» de l'étranger, mais que la Suisse elle-même, véritable carrefour au sein de réseaux scientifiques largement ramifiés, fut un lieu où de telles théories virent le jour.

- III.1: Musée historique de Lausanne; P.1.A.1.R.21.156
- III.2: Van Wyhe, John (éd.) 2002: *The Complete Work of Charles Darwin Online*, <http://darwin-online.org.uk>
- III.3: Photo de l'auteur
- III.4: *Appleton's Popular Science Monthly*, mars 1899, p. 576
- III.5: Musée historique de Lausanne, cote I.31.1.C
- III.6: Musée historique de Lausanne, cote I.22.C.503
- III.7: Wikimedia
- III.8: Portrait de «Clemence Royer» par Angèle Delasalle; photographié par A. Guillard, © Ville de Nantes, Musée des Beaux Arts

- 1 Royer, Clémence, 1862: «Préface du Traducteur», in: Charles Darwin: *De l'origine des espèces ou des lois du progrès chez les êtres organisés*, Paris, p.LXI. Je remercie Klaus Taschwer, Caroline Arni et Patricia Purtschert de leurs précieuses remarques.
- 2 Bowler, Peter J., 1990: *Charles Darwin. The man and his influence*, Cambridge.
- 3 Royer 1862, p.XXXVII.
- 4 Royer 1862, p.LVI.
- 5 Ibid.
- 6 Ibid.
- 7 La notion d'eugénisme fut forgée en 1883 par le Britannique Francis Galton, contemporain de Clémence Royer et neveu de Charles Darwin. Müller-Wille, Staffan; Rheinberger, Hans-Jörg, 2009: *Vérbundung. Geschichte und Kultur eines biologischen Konzepts*, Francfort-sur-le-Main, pp.130-168.
- 8 Je reprends la terminologie française et anglaise, dans laquelle le terme de «féminisme» s'était déjà établi comme concept du vivant de Clémence Royer. Dans l'espace germanophone, il ne fut utilisé qu'au XX<sup>e</sup> siècle. Sur le contexte français, voir Charron, Hélène, 2013: *Les formes de l'illégitimité intellectuelle. Les femmes dans les sciences sociales françaises 1890-1940*, Paris. Sur la réception de Clémence Royer dans le mouvement féministe romand, voir Evard, Marguerite, 1927: «Une femme philosophe et féministe d'avant-garde: Clémence Royer (1830-1902)», in: *Le mouvement féministe: organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses*, pp.261 (1927), 93s.; 263 (1927), 110-112; 264 (1927), 117-119. Voir également Harvey, Joy, 1997: «Almost a Man of Genius». *Clémence Royer, Feminism, and Nineteenth-Century Science*, New Brunswick, pp.122-139.
- 9 De Beauvoir, Simone, 1949: *Le Deuxième Sexe*, Paris.
- 10 Darwin lui-même reprit une idée de Clémence Royer, cf. note 37. Dans les premiers ouvrages importants concernant la réception de Darwin, Clémence Royer n'est pas mentionnée. De Candolle, Alphonse, 1882: *Darwin considéré au point de vue des causes de son succès et de l'importance de ses travaux*, Genève; Vogt, Carl, 1863: *Vorlesungen über den Menschen, seine Stellung in der Schöpfung und in der Geschichte der Erde*, Giessen; Haeckel, Ernst, 1868: *Natürliche Schöpfungsgeschichte*, Jena.
- 11 Voir surtout Evard 1927.
- 12 Fraisse, Geneviève, 1985: *Clémence Royer. Philosophe et femme de science*, Paris; Harvey 1997, pp.184-191, fournit une vue d'ensemble circonstanciée de tous les écrits biographiques sur Clémence Royer. On trouvera une vue d'ensemble actualisée, qui rassemble les biographies précédentes, dans Demars, Aline, 2002: *Clémence Royer l'intrépide. La plus savante des savantes*, Paris, pp.286-288.
- 13 Je défends une perspective d'analyse postcoloniale. Voir en particulier, à propos du féminisme, Mohanty, Chandra Talpade: «Under Western Eyes. Feminist Scholarship and Colonial Discourses», in: *Feminist Review*, 30 (1988), pp.61-88. La position des théoriciennes féministes telles que Clémence Royer à l'intérieur du débat sur les théories raciales au XIX<sup>e</sup> siècle, dominé par les hommes, constitue aussi un domaine de recherche qui mérite d'être étudié dans l'histoire des sciences. Voir à ce sujet les ouvrages de référence suivants: Schiebinger, Londa, 1993: *Nature's body: Gender and the making of modern science*, Boston; Dorlin, Elsa, 2009: *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, Paris.
- 14 Sans autre indication, les informations biographiques se réfèrent à Fraisse 1985 et Harvey 1997.
- 15 On ne sait pas exactement si Clémence Royer a été victime d'abus sexuels. Pour plus de détails, voir Harvey 1997, pp.24-41.
- 16 Royer, Clémence: «Souvenirs de la Suisse», in: *La Semaine littéraire*, 15 février 1902, p.82.
- 17 Ibid.
- 18 Royer, Clémence, 1859: «Introduction à la philosophie des femmes», in: Fraisse 1985, p.109s.
- 19 Ibid., p.110.
- 20 Harvey 1997, pp.42-61.
- 21 Ibid., p.62s.
- 22 Amrein, Martin; Nickelsen, Kärin: «The Gentleman and the Rogue. The Collaboration Between Charles Darwin and Carl Vogt», in: *Journal for the History of Biology* 41 (2008), pp.237-266.
- 23 Cité dans Harvey 1997, p.67.
- 24 Claparède, Edouard: «M. Darwin et sa théorie de la formation des espèces», in: *Revue germanique* 16 (1861), pp.523-559.
- 25 Harvey 1997, pp.62-79.
- 26 Glibhoff, Sander, 2008: *H. G. Bronn, Ernst Haeckel, and the Origins of German Darwinism. A Study in Translation and Transformation*, Cambridge.
- 27 Bowler, Peter J., 1996: *Life's splendid Drama. Evolutionary Biology and the Reconstruction of Life's Ancestry*, Cambridge.
- 28 Harvey 1997, p.98 («enormous error»).
- 29 Jusqu'à la redécouverte de la théorie de l'hérédité de Mendel vers 1900, la question de savoir comment les caractères étaient hérités était un mystère.
- En 1868, dans son ouvrage *Variation of Animals and Plants under Domestication*, Darwin avait développé des idées spéculatives à ce sujet qui furent accueillies avec scepticisme, même par ses plus proches amis. Harvey 1997, pp.98s.
- 30 Harvey, Joy: «Evolutionism Transformed. Positivists and Materialists in the Société d'Anthropologie de Paris from Second Empire to Third Republic», in: Oldroyd, David; Langham, Ian (éd.) 1983: *The Wider Domain of Evolutionary Thought*, Dordrecht, pp.289-310.
- 31 Blanckaert, Claude: «Les bas-fonds de la science française». Clémence Royer, l'origine de l'Homme et le Darwinisme social, in: *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, nouvelle série, 3 (1991), pp.115-130.
- 32 Galton, Francis, 1874: *English Men of Science. Their nature and nurture*, Londres.
- 33 De Candolle, Alphonse, 1885: *Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles*, Genève, p.71s. Informations plus générales à ce sujet dans Honegger, Claudia, 1991: *Die Ordnung der Geschlechter. Die Wissenschaft vom Menschen und das Weib*, Francfort-sur-le-Main.
- 34 Richards, Evellen: «Darwin and the Descent of Woman», in: Oldroyd/Langham 1983, p.72.
- 35 Cité dans Fraisse 1985, p.43.
- 36 Cité dans Fraisse 1985, p.44.
- 37 Darwin reprit cette idée dans la deuxième édition de son *Descent of Man*. Darwin, Charles, 1874: *The Descent of Man and Relation to Sex*, Londres, p.163. Je remercie Klaus Taschwer de me l'avoir signalé.
- 38 Harvey 1997, p.66.
- 39 Villa, Paula-Irene, 2011: *Sexy Bodies. Eine soziologische Reise durch den Geschlechtskörper*, Wiesbaden.
- 40 Royer, Clémence, 1869: *Origine de l'homme et des sociétés*, Paris, p.541.
- 41 Vogt 1863, p.218.
- 42 Schär, Bernhard C., 2013: *Tropenliebe. Basler Naturforscher, holländische Kolonisten und buginesische Rajas im transimperialen Weltstreit des Wissens um 1900*, Berne (thèse de doctorat manuscrite). Pour la génération suivante des spécialistes des théories raciales suisses, voir chapitre 10.
- 43 Fässler, Hans, 2005: *Reise in Schwarz-Weiss. Schweizer Ortstermine in Sachen Sklaverei*, Zurich, p.248.
- 44 Royer 1869, p.543.
- 45 Royer 1869, p.541.
- 46 Stoler, Ann Laura, 2002: *Carnal knowledge and imperial power. Race and the intimate in colonial rule*, Berkeley.